



Ecole intercommunale
des Ondines

54, rue des écoles
16460 AUNAC
05.45.22.50.59
ce.0160401Z@ac-poitiers.fr

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ECOLE DE L'ECOLE PUBLIQUE INTERCOMMUNALE DES ONDINES

Séance du jeudi 23 mars 2017

La séance est ouverte à 18 heures par M^r CERTIN directeur de l'école.

I Membres présents

Élus des communes du SIVOM: M^r QUÉRAUX , président du SIVOM d'Aunac

M^r CHARRAUD (MOUTON), M^{me} SOULET, représentant M^{me} CHEMINADE (AUNAC SUR CHARENTE)

DDEN: M^r PEROT

Représentants des parents d'élèves: M^{me} MASSETEAU, M^{me} LAGRABETTE, M^{me} ARLIN.

Enseignants: M^r CERTIN, M^{me} DUPUIS-MALLINGER, M^{me} DENIS-PETIT, M^{me} LA GOUTE, M^{me} URRUTY.

Invités – Association des Parents d'élèves: M^{me} BARDEAUX

II Membres excusés

M^{me} ETCHEVERRY, Inspectrice de l'Éducation Nationale, M^r CRINE (LICHÈRES), M^{me} BEAU (MOUTONNEAU), M^r CHARRAUD (SAINT-FRONT), M^{me} VERGEZ (CHENON),

III Ordre du jour

- 1) Validation du compte-rendu du Conseil d'école précédent
- 2) Effectifs de l'année 2017-2018
- 3) Projet d'école et projets de classe (sorties et activités)
- 4) Budget
- 5) TAP
- 6) Actions de l'A.P.E.
- 7) Travaux et investissements effectués et à venir
- 8) Questions diverses

IV Déroulement de la séance

1) Validation du compte-rendu du Conseil d'école précédent (en date du 06 novembre 2015)

Le Compte-rendu du Conseil d'école précédent a été validé à l'unanimité.

2) Prévisions pour 2017-2018 :

7 départs ont eu lieu durant les vacances d'hiver contre 5 arrivées. 2 autres avaient eu lieu plus tôt dans l'année. Les effectifs restent donc inchangés par rapport au constat effectué lors du premier Conseil d'école.

Les 3 classes comptent actuellement 25 élèves chacune, soit 75 enfants au total sur l'école.

Après les vacances de printemps, 4 autres enfants sont attendus : 2 PS, 1 GS et 1 CE2. Sauf départ exceptionnel, l'effectif atteindra 79 élèves.

Lors du Comité Technique Spécial Départemental et du Conseil Départemental de l'Éducation Nationale pour l'établissement de la carte scolaire 2017, l'école d'Aunac a fait partie des établissements dont une possible ouverture de classe a été discutée à partir des prévisions d'effectifs établies par le Directeur. Elle a été refusée par le DASEN et pourrait à nouveau être mise à l'étude en juin.

Dans ce cadre, le président du SIVM désire demander une audience courant avril : il est important qu'il possède les chiffres les plus précis possibles pour avancer des arguments. C'est pourquoi les familles sont vivement invitées à se présenter au Secrétariat pour inscrire de manière officielle leur enfant. Un courrier a été envoyé dans cette optique au mois de février à toutes les mairies.

De plus, il est nécessaire de demander aux 8 familles susceptibles de pouvoir inscrire leur enfant en TPS si une ouverture est prononcée de se positionner quant à leur volonté de le faire.

Prévisions au 23/03/2017

	TPS	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	TOTAL
Année en cours (au 2 mai 2017)		15	3	10	11	6	9	12	13	79
Prévision (2017/2018)	(8)	19	15	3	10	11	6	9	12	85
Prévision (2018/2019)	(7)	8	19	12	3	10	11	6	9	78
Prévision (2019/2020)	?	7	8	13	12	3	10	11	6	70
Prévision (2020/2021)	?	?	7	4	13	10	3	10	11	

Le DASEN, lors du CTSD et du CDEN a souligné que l'effectif constaté pour 2017-2018 repasserait en dessous du seuil en 2018-2019 (source syndicale).

3) Présentation du projet de l'école sur l'année 2016-2017 et des projets de classe :

→ *Développement durable et Patrimoine :*

Katia JACQUEL, intervenante de l'association « Les jardins d'Isis » ; est intervenue ou va intervenir sur les thématiques suivantes :

Les besoins des plantes (cultures en lasagne) le 12/12/2016 de 13h00 à 16h00 (CP-CE)
La reproduction des végétaux (semis, plants et boutures) le 20/03/17 de 8h30 à 11h30 (CM)
La germination des graines le 20/03/2017 de 13h00 à 16h00 (CP-CE)
Réflexion sur la mise en place du potager le 27/03/2017 de 8h30 à 11h30 (Maternelles)
L'entretien et la protection du jardin le 15/05/2017 de 8h30 à 11h30 (CP-CE)
La pollinisation des fleurs le 15/05/2017 de 13h00 à 16h00 (CM)
Les petites bêtes du jardin (nichoirs à insectes) le 22/05/2017 de 8h30 à 11h30 (Maternelles)
Valorisation artistique du jardin (land art) le 12/06/2016 de 8h30 à 11h30 (Maternelles)
Le rôle des abeilles le 12/06/2017 de 13h00 à 16h00 (CM)

Les interventions sont entièrement financées par Calitom.

Une visite de l'exploitation apicole de Mr GALLOGER à Esnord sur la commune de St Ciers sur Bonniere a été effectuée le 13/03/2017 afin de préparer l'intervention du 15/05.

Une sortie aux Jardins de Saint Fraigne est prévue le 15 juin et sera financée grâce au don effectué par l'APE en début d'année.

En ce qui concerne l'installation de bacs potagers, le dossier de demande de subvention dans le cadre du programme européen LEADER - Liaison Entre Actions de Développement de l'Économie Rurale - qui vise à financer des projets innovants en milieu rural a été transmis le 10/03/2017 au PEDT du Ruffécois.

Pour rappel, le SIVM est impliqué puisque les déchets de la cantine sont systématiquement portés au composteur et les enfants sensibilisés au recyclage durant le temps de repas ; de même certaines activités des TAP ont et auront comme sujet le jardin. L'ECLA et les parents d'élèves sont régulièrement sollicités et peuvent, selon leurs envies et leurs connaissances venir assister les enfants dans la mise en œuvre des activités.

Le dossier d'obtention du Label européen Eco-école est en cours de rédaction. Dans ce cadre, un second comité de pilotage impliquant les enseignants, les élèves, les parents volontaires et les partenaires aura lieu le 31/03/2017 de 16h00 à 17h00

→ *Culture*

Théâtre : Participation à 2 spectacles au théâtre de la Canopée à Ruffec pour les 3 classes :

Classe maternelle : « la petite casserole d'Anatole » le mercredi 25 janvier

Classes du CP au CM2 : « des rêves dans le sable » le lundi 6 février

Les élèves ont ou commencent une sensibilisation au jeu théâtral et travailleront tout au long des périodes 4 et 5 pour développer leurs capacités expressives, corporelles, relationnelles, verbales, sensibles et imaginatives .

Littérature : l'association « Lire et faire lire » représentée par Mme Vidal n'intervient plus les lundis de 12h15 à 12h45 mais durant les TAP.

Fête de l'eau à Moutonneau : en partenariat avec la Compagnie « Dédales et Cie » : plusieurs ateliers auront lieu le matin avec des intervenants divers et variés : l'association AMADEA pour une présentation de la richesse que représente l'eau à Madagascar (Marie-Thérèse ...), l'ECLA pour un atelier aquarelle (Jacqueline DUTOYA), le FALM pour une présentation du travail des lavandières (Annie PELLADEAU et Annie BOUCHARD). L'après-midi sera consacré à la présentation du spectacle intitulé « une goutte d'eau ». Les festivités se poursuivront le soir avec l'accueil du public. Deux réunions ont déjà eu lieu : une le lundi 18 octobre, une seconde le 27 janvier. Une troisième est envisagée le 19 mai pour préparer la maquette des tracts et mettre au point un système de restauration (proposition a été faite à l'APE de prendre en charge cette activité ; elle étudie la question).

→ *Pratique sportive :*

Challenge Inter Pistes : l'école est inscrite au Challenge InterPistes, moyen de faire pratiquer aux enfants des activités cycliques et d'aborder en parallèle les règles de bonne conduite sur la route.

Cycle natation : l'école se positionnera pour obtenir des créneaux piscine si le projet est reconduit par la CdC : la recherche de bénévoles agréés se poursuit

→ *Projets de classe :*

PS-MS-GS : réalisation de soupes de légumes et de gâteaux à base de légumes en lien avec le jardin potager
correspondance avec les élèves de l'école maternelle d'Aigre
travail avec la mascotte de la classe : « Gloups »
projet jeux de société
rencontre avec l'auteure de jeunesse Elsa Devernois le vendredi 31 mars dans le cadre du festival du livre jeunesse se déroulant sur Ruelle sur Touvre.

CP-CE1-CE2 : poursuite de la correspondance avec la classe de CE1-CE2 de Nanteuil en Vallée entamée en 2015-2016.
randonnées avec l'ECLA
participation au concours « On va en faire toute une histoire » : il s'agit d'écrire la fin d'une histoire présentée
réalisation d'une action avec l'association « Oui à la diversité » dans le cadre de la journée de lutte contre les discriminations lors de la soirée musicale organisée le 18 mars à Barro.

CM1-CM2 : Randonnées avec l'ECLA
correspondance avec une classe de CM1-CM2 basée en Bretagne (sur la thématique des langues)
participation au concours « On va en faire toute une histoire » : il s'agit d'écrire la fin d'une histoire présentée
réalisation avortée d'une action avec l'association « Oui à la diversité » dans le cadre de la journée de lutte
contre les discriminations lors de la soirée musicale organisée le 18 mars à Barro : une production verra le jour plus tard dans l'année.

4) Budget

Des demandes conséquentes ont été formulées au SIVM pour l'année prochaine :

Classe de PS-MS

- ❶ Une étagère de 25 cases (**169,00€ TTC**)
- ❷ Une table ronde avec bac central (**134,84€ HT**)
- ❸ Deux combinaisons de rangements (**400,00€ TTC**)

Classe de GS-CP-CE1

- ❶ Des tables avec casiers et chaises pour renouveler le mobilier (**1075,41€ HT**)
- ❷ Des tôles laquées blanches (**120€ TTC** les deux feuilles de 3m x 1m22)
- ❸ Un tableau diptyque émaillé blanc (**465€ HT**)
- ❹ Sérigraphie Seyès sur tableau émaillé blanc (**176€ HT**)
- ❺ Deux étagères de 25 cases (**338,00€ TTC**)
- ❻ 4 corbeilles à courrier (**79,60€ TTC**)

Classe de CE2-CM1-CM2

- ❶ Un store vénitien pour la porte d'entrée (devis à réaliser)
- ❷ Deux étagères de 25 cases (**338,00€ TTC**) avec le démontage du mobilier de fond de classe
- ❸ Un tableau blanc magnétique mobile de 90cm x 120cm (**59,94€ HT**)

Salle BCD, salle de réunion

- ❶ Une étagère de 25 cases (**169,00€ TTC**)
- ❷ Des rideaux et tringles (devis à réaliser)
- ❸ Des grilles d'aération pour éviter l'humidité des anciennes salles (devis à réaliser)

Tisanerie

- ❶ L'aménagement de la tisanerie en coin cuisine (devis à réaliser)

Le montant du budget de fonctionnement qui avait été alloué en 2016 était de 6000€, soit 80€ par enfant. Malgré l'augmentation du nombre d'élèves prévue, la même somme est redemandée pour 2017, soit 70€ par enfant.

En ce qui concerne le contrat aidé de Manon GUILLON qui travaille actuellement 12 heures par semaine sur le temps de classe, les enseignants désirent que le dispositif soit maintenu. Le travail qu'elle effectue auprès des enfants en partenariat avec les enseignants est un atout indéniable pour la réussite des élèves, notamment dans la classe de CP-CE1-CE2 où la présence momentanée mais régulière d'une seconde personne est une réelle chance. Elle apporte aussi un soutien dans certaines tâches de direction coûteuses en temps.

L'an prochain, il y a de fortes probabilités que la situation à laquelle devra faire face l'école soit la suivante : une classe maternelle de PS, MS à 35 élèves, une classe de GS, CP, CE1 à environ 25 élèves et une classe de CE2-CM1-CM2 à environ 25 élèves. Étant donnée la configuration décrite ci-dessus, l'équipe enseignante aimerait que l'emploi d'un second contrat aidé soit étudié : les missions au niveau de l'école pourraient être les suivantes : prise en charge les matins des élèves de GS qui seront inclus avec les CP-CE1 (5 x 3h), surveillance des MS qui seront au repos chaque début d'après-midi dans une autre pièce que le dortoir, celui-ci étant trop exigu pour recevoir plus de 30 enfants à la fois (4 x 1h30). Manon GUILLON pourrait ainsi se recentrer sur des missions d'accompagnement auprès des plus grands qui se retrouveront dans une classe à triple niveau, la prise en charge d'ateliers d'informatique, le renfort au niveau de l'encadrement en maternelle suivant les activités menées et un temps accru d'aide à la direction.

Les efforts consentis par le SIVM depuis des années sont grandement facilitatrices dans les tâches qui incombent aux enseignants. Le montant du budget de fonctionnement alloué permet de décharger les familles de nombreuses dépenses de fournitures et de renouveler régulièrement une partie des outils devenus obsolètes, notamment depuis la mise en œuvre des nouveaux programmes. L'emploi d'une personne sous contrat aidé permet de palier aux difficultés créées par l'existence de triples niveaux depuis la fermeture d'une classe en 2015.

5) TAP

En début d'année, le nombre d'intervenants était moindre par rapport à celui de l'année dernière. Malgré tout, l'ensemble des élèves a pu être accueilli dans de bonnes conditions grâce à l'aide des bénévoles qui sont vivement remerciés pour leur travail.

Une nouvelle consigne donnée en début d'année a permis d'apaiser des tensions existantes auparavant : l'activité n'est plus imposée à l'élève mais il se doit de rester calme au sein de son groupe sous la surveillance de l'adulte.

Certaines activités sont proposées sur la base du volontariat comme l'activité foot/pétanque lorsqu'il fait beau ou l'atelier couture/travaux manuels.

L'an dernier, un créneau avait été réservé à la fourrière animale. Ils interviennent durant cette période le vendredi après-midi sur le temps des TAP. Lors de cette intervention, les élèves sont sensibilisés à la protection animale et sont informés sur le rôle de la SPA.

6) Actions de l'APE :

- *Décembre* : le concours de soupe avec la venue du Père Noël a permis un bénéfice de 84€
la vente de tabliers personnalisés a rapporté 282€ à l'APE et le marché de Noël a permis de récolter 217€.
- *Février* : le repas organisé a rapporté 950€.
- *Mars* : loto prévu le 02/04/2017

la vente de chocolats permet un bénéfice de 234€. Ce bénéfice sera réinvesti dans la chasse aux œufs qui sera réalisée le lundi 10 avril 2017 après-midi.

→ Mai : brocante du 8 mai avec emplacement gratuit

→ Juillet : fête de l'école : présentation par les élèves du travail réalisé dans l'année (spectacle) suivie d'une kermesse et de la remise aux familles qui en auront commandés des livrets de recettes le 01/07/2017 à 15h. Une tombola sera également proposée ce jour-là.

L'entreprise Sabatier a versé 581,40€ pour le rachat du papier et des cartons de la benne (3 bennes ont été livrées à ce jour). L'initiative se poursuit.

L'APE souhaite remercier les familles pour leur investissement.

7) Travaux et investissements effectués et à venir :

→ *Les travaux et investissements réalisés :*

achat d'une machine à laver pour l'entretien des tenues de cantine
installation de vestiaires et de tenues adaptées pour le personnel de service
retouches de peinture dans la cantine

→ *Les travaux et investissements envisagés*

remplacement de la sonnette cassée et mise en place d'une gâche électrique dans le cadre du plan Vigipirate(devis reçu et communiqué au Préfet ; une subvention a été accordée)
achat de stores vénitiens (pour la cantine et la classe de CM)
rénovation du toit avec isolation de la garderie et changement des fenêtres
rénovation du toit du logement
pose de stores en cantine
nouveau photocopieur suite à la fin du contrat de l'actuel
installation de l'espace cuisine dans la tisanerie
mise en réseau des classes

8) Questions diverses

Le Conseil d'école est une instance où sont remontées toutes les questions qui n'auraient pas trouvé réponse au cours des entretiens individuels. Le Conseil d'école est satisfait de constater que de nombreuses familles ont entendu le discours tenu tout au long de l'année dernière et en ce début d'année scolaire. Beaucoup de parents ont en effet sollicité les enseignants pour éclaircir des situations, demander des explications ou bien apporter des informations auxquelles l'équipe n'aurait pas eu accès sans ces démarches.

L'équipe enseignante rappelle qu'elle désire entretenir un dialogue confiant et efficace avec chacun des parents d'élèves. Le Président du SIMM, responsable du personnel est impliqué dans la même démarche.

Comme annoncé lors de la soirée d'information aux parents, les demandes individuelles d'information ou d'entrevue recevront une réponse. Les demandes de rendez-vous seront orientées vers le bon interlocuteur, selon la nature de la demande.

→ *Les parents doivent-ils donner leur autorisation pour chaque sortie scolaire ?*

La réponse se trouve dans la circulaire dans la Circulaire n° 99-136 du 21 septembre 1999 relative à l'organisation des sorties scolaires dans les écoles maternelles et élémentaires publiques :

« Dans tous les cas, les parents doivent être précisément informés des conditions dans lesquelles les sorties sont organisées.

S'agissant des sorties facultatives, c'est-à-dire les sorties occasionnelles comprenant la pause du déjeuner ou dépassant les horaires habituels de la classe et les sorties avec nuitée(s), l'enseignant informe au plus tôt les personnes exerçant l'autorité parentale du projet de sortie. À cette fin, il leur adresse une note d'information précisant les modalités d'organisation de la sortie (dont les horaires et le lieu de départ et de retour) et comportant un formulaire d'autorisation de participation d'un élève mineur à une sortie ou un voyage scolaire à caractère facultatif (cf. formulaire type en annexe de la circulaire).

Pour qu'un enfant participe à une sortie scolaire à caractère facultatif, l'accord d'un seul parent suffit, l'accord de l'autre parent étant présumé quelle que soit sa situation matrimoniale. »

L'équipe enseignante présente ses excuses quant aux oublis d'informations aux familles concernant les sorties au théâtre de l'ensemble des classes de l'école.

→ *Y a-t-il un voyage découverte de prévu l'an prochain comme cela avait été annoncé il y a quatre ans ?*

La circulaire du 5 janvier 2005 relative aux séjours scolaires courts et classes de découverte dans le premier degré souligne les bienfaits pédagogiques des séjours scolaires, en particulier des séjours d'une durée égale ou supérieure à cinq jours, répondant à l'appellation de classes de découverte.

L'équipe enseignante qui officiait il y a quatre ans a fortement évolué : 2 classes étaient parties en avril 2015 : CE2-CM1 et CM1-CM2. Des possibilités de séjour ont été étudiées par l'équipe actuelle. De plus amples informations seront communiquées au prochain Conseil d'École en fonction des enseignants qui seront en place l'année prochaine.

La séance a été levée à 20 heures 20.

La secrétaire de séance

M^{elle} Urruty M.

Le Président de séance

M^r CERTIN M.